

quelques uns du clergé, que ce saint ayant deux sœurs au couvent de Saint-Pierre de Lyon, qui devoit ses principaux biens aux magnifiques libéralités de ce saint archevêque, le ciel voulut qu'elles vinsent reconnaître le corps de leur saint frère, et eussent l'avantage de l'inhumer, en leur église. Sur quoy quelques députés du clergé les ayant amenées, elles ne furent pas sitôt proches de la barque que ce saint corps se rendit maniable et mobile comme les autres, et alors ces bonnes et désolées sœurs demandèrent que la sépulture luy fut donnée dans l'église de leur monastère qui était son ouvrage et qu'il avoit fondée, — ce qui leur fust accordé dans la pensée que ce miracle donna, que c'estoit, en effet, la volonté du saint. »

M. l'abbé Condamin a eu aussi la bonne pensée de joindre au texte de son livre un appendice de titres déjà publiés, sauf quelques uns que notre M. Guigue a bien voulu lui communiquer. Je citerai entre autres la pièce n^o 4 qui est une lettre de l'évêque de Belley, du 27 mai 1254, sur la présence du corps de saint Ennemond à Saint-Pierre. Parmi les pièces rééditées, il s'en trouve une d'un intérêt capital; c'est le testament de saint Ennemond dont le texte est malheureusement des plus défectueux, quoique emprunté aux annales des Bénédictins.

Je suis autorisé à dire *défectueux*, car la découverte faite dernièrement, aux archives du Rhône, par M. Guigue, d'une copie écrite au xv^e siècle, de ce même testament, démontre tout ce qu'il s'y est glissé d'erreurs. A titre d'exemple, je ne citerai qu'un fait. Tous les historiens y compris le *Gallia christiana*, sur la foi du texte publié par les Bénédictins, citent comme contemporaine de saint Ennemond, une abbesse du monastère de Saint-Pierre, du nom de *Anemonia*; or la vérité est qu'il n'y a jamais